

GUIDE DE TRANSMISSION DES 2035

1 - Transmission de la liasse au **format EDI par l'intermédiaire d'un portail déclaratif**

Paramétrage OGA :

ANGAK – 8 rue de Périole – 31500 TOULOUSE

Siret ANGAK : 321 224 586 000 73

Agrément ANGAK : 205310

L'attestation d'adhésion AGA sera télétransmise au SIE et sera disponible sur votre espace EXTRANET (vous recevrez un mail d'information vous indiquant que vous avez un nouveau courrier à lire).

2 - Transmission de la liasse au **format EDI par mail pour télétransmission de la 2035 par l'ANGAK**

Paramétrage OGA :

N° partenaire EDI ANGAK : 3150502

Email à utiliser : tdfc@angak.com (réservé aux fichiers EDI)

La déclaration 2035 et/ou l'attestation AGA (choix déterminé en fonction du scénario utilisé dans votre fichier EDI) seront télétransmises au SIE et seront disponibles sur votre espace EXTRANET (vous recevrez un mail d'information vous indiquant que vous avez un nouveau courrier à lire).

3 - **Saisie en ligne** de la liasse sur le site de l'ANGAK, espace EXTRANET

Onglet **Dossiers clients**, puis **Gestion de vos clients**, sur la liste choisir votre client, onglet **Déclaration 2035**, puis **Nouvelle déclaration fiscale** et suivre les instructions.

La déclaration 2035 et l'attestation AGA seront télétransmises au SIE et seront disponibles sur votre espace EXTRANET (vous recevrez un mail d'information vous indiquant que vous avez un nouveau courrier à lire).

! En cas de transmission de 2035 rectificatives, les mêmes modes de transmission doivent être utilisés.

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES A FOURNIR DE PREFERENCE PAR EMAIL

En plus de la 2035 dématérialisée, vous devez nous adresser, suivant le cas, les documents ci-dessous :

- Balance générale des comptes

- Tableaux OGBNC et notamment OGID00 (informations d'identification), OGBNC00 (déclaration du professionnel de l'expertise comptable), OGBNC01 (informations générales), OGBNC04 (tableau de passage), OGBNC06 (TVA comptabilité recettes dépenses), OGBNC07 (informations complémentaires des associés)

- **FEC (Fichier des Ecritures Comptables au format TXT)** : si dossier soumis à l'EPS ou ECF – Voir la liste de vos dossiers EPS/ECF concernés sur votre Extranet
- **Déclaration 1330 CVAE** si les recettes excèdent 152 500 € et si exercice dans deux cabinets
- **Copie de la déclaration 1329DEF** si les recettes excèdent 500 000 €
- **Copie de la déclaration 2047** pour les professionnels domiciliés en France et percevant des revenus BNC de source étrangère (UE/EEE)
- **Assujetti à la TVA** : les déclarations (toutes les CA3 ou CA12) :
 - Pdf par mail sur TVA@angak.com si déposées en mode EFl
 - EDI par mail sur tdfc@angak.com

Nota :

- Nous vous remercions de tenir à jour les **ROF**.
- Les formulaires doivent comporter les **dates exactes de l'exercice** (cf. cessation ou début d'exercice).
- Nous vous rappelons que la liste de vos adhérents ANGAK et leur éventuel tirage au sort à l'**EPS est consultable sur votre EXTRANET** dans **Dossiers clients**.

Seules **LES RECEPTIONS JUSQU'AU 20 AVRIL** vous garantissent une télétransmission de la déclaration et/ou de l'attestation dans les délais fixés par l'administration fiscale.
NOUS DEGAGEONS NOTRE RESPONSABILITE POUR TOUT ENVOI TARDIF

Email contact : experts@angak.com
Documents complémentaires : comptapdf@angak.com